



HAL
open science

La déesse et le roi : nouveaux regards sur le rôle d'Astarté dans les rites d'investiture en Phénicie

Corinne Bonnet

► **To cite this version:**

Corinne Bonnet. La déesse et le roi : nouveaux regards sur le rôle d'Astarté dans les rites d'investiture en Phénicie. *Mythos. Rivista di Storia delle Religioni*, 2008, 1 n. s. 2006-2007 (13-14 serie continua), pp.11-23. hal-01851966

HAL Id: hal-01851966

<https://hal.science/hal-01851966>

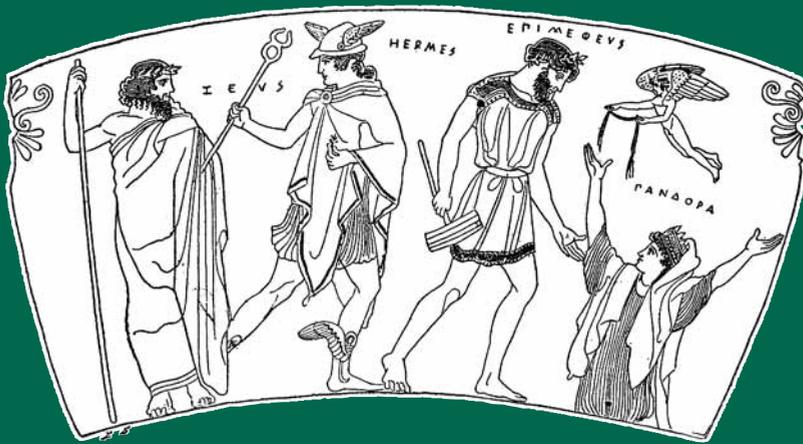
Submitted on 9 Aug 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÀ DEGLI STUDI DI PALERMO
DIPARTIMENTO DI BENI CULTURALI
SEZIONE DI STORIA ANTICA

MYTHOS



Rivista di Storia delle Religioni

1 n. s.

2006-2007

(13-14 serie continua)

SALVATORE SCIASCIA EDITORE

Rivista di Storia
delle Religioni



MYTHOS 1

Sede: Università degli Studi di Palermo

Dipartimento di Beni Culturali Storico
Archeologici Socio-Antropologici e Geografici
Tel. + 39 091 6560301 - 302 - 303

Sezione di Storia Antica - Viale delle Scienze
90128 Palermo - Tel. e Fax + 39 091 421737

Volume pubblicato con il contributo
del Dipartimento di Beni Culturali
Storico-Archeologici Socio-Antropologici e Geografici (es. fin. 2007)

redazionemythos@unipa.it
www.testlettere.unipa.it/?id_pagina=617&id_menu_pre=611

IMPAGINAZIONE Fotocomp - Palermo
STAMPA Officine Tipografiche Aiello & Provenzano s.r.l. - Bagheria (PA)

ISSN 1972-2516

ISBN 978-88-8241-295-1

Responsabile scientifico

Nicola Cusumano
remocl@libero.it

Segretaria di redazione

Daniela Bonanno
daniela_bonanno@hotmail.com

Comitato scientifico

Nicole Belayche (École Pratique des Hautes Études -
Section des sciences religieuses)
Corinne Bonnet (Université de Toulouse II - Le Mirail)
David Bouvier (Université de Lausanne)
Antonino Buttitta (Università di Palermo)
Claude Calame (École des Hautes Études en Sciences
Sociales - Centre L. Gernet)
Giorgio Camassa (Università di Udine)
Ileana Chirassi Colombo (Università di Trieste)
Riccardo Di Donato (Università di Pisa)
Françoise Frontisi-Ducroux (Collège de France -
Centre L. Gernet)
Cristiano Grottanelli (Università di Firenze)
Cornelia Isler-Kerényi (Universität Zürich)
François Lissarrague (École des Hautes Études en
Sciences Sociales - Centre L. Gernet)
Vinciane Pirenne-Delforge (FNRS - Université de Liège)
François de Polignac (École Pratique des Hautes Études -
Section des sciences religieuses)
Sergio Ribichini (CNR - Istituto di Studi sulle Civiltà Italiane
e del Mediterraneo Antico - Università della Calabria)
John Scheid (Collège de France - Centres Gernet-Glotz)
Giulia Sfameni Gasparro (Università di Messina)
Dirk Steuernagel (Universität Frankfurt)
Paolo Xella (CNR - Istituto di Studi sulle Civiltà Italiane e del
Mediterraneo Antico - Università di Pisa)

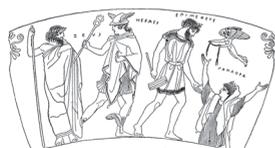
Comitato di redazione

Daniela Bonanno (Università di Palermo)
Corinne Bonnet (Université de Toulouse II - Le Mirail)
Marcello Carastro (École des Hautes Études en Sciences
Sociales - Centre L. Gernet)
Maria Vittoria Cerutti (Università Cattolica - Milano)
Nicola Cusumano (Università di Palermo)
Ted Kaizer (Durham University)
Francesca Prescendi (Université de Genève -
Université de Lausanne)

Prezzo del volume: **Italia** privati € 30,00 enti € 40,00
Estero privati € 40,00 enti € 50,00

Distribuzione: Salvatore Sciascia Editore s.a.s. - Corso Umberto I n. 111 - 93100 Caltanissetta

Università degli Studi di Palermo
DIPARTIMENTO DI BENI CULTURALI
Sezione di Storia Antica



MYTHOS 1

Rivista di Storia delle Religioni

numero 1 - 2006-2007

nuova serie

(13-14 serie continua)

SALVATORE SCIASCIA EDITORE

I N D I C E

7 *Editoriale* (N. Cusumano)

Ricerche

- 11 C. Bonnet, *La déesse et le roi : nouveaux regards sur le rôle d'Astarté dans les rites d'investiture en Phénicie*
- 25 V. Andò, *Guerra e codici di genere nell'Iliade*
- 39 F. Frontisi-Ducroux, *La violenza velata. Il caso di Filomela*
- 49 M. Meulder, *Dédale serviteur des trois fonctions*
- 77 F. Massa, *Dioniso e Apollo dal teatro attico alla cultura imperiale: i tratti salienti di un complesso quadro documentario*
- 93 R. Runza, *Tipologie rituali demetriache in Magna Grecia: la partecipazione maschile*
- 117 D. Šterbenc Erker, *Die Göttin Ceres in der späten Republik und in der augusteischen Zeit*
- 137 G. F. Chiai, *Il villaggio ed il suo dio: considerazioni sulla concorrenza religiosa nelle comunità rurali dell'Asia Minore in epoca romana*
- 165 R. Marino, *Scambi agiografici tra storia e cultura nella Sicilia tardoantica*
- 175 C. Nieri, *Per una ricerca sul buddhismo in Italia: il caso dell'Istituto Lama Tzong Khapa*

Tra passato e presente - Metodologia e storia degli studi

199 V. Severino, *La dialettica del pensiero primitivo in Raffaele Pettazzoni (1957-1959)*

Recensioni e schede di lettura

- 217 M. Burger - C. Calame (éd.), *Comparer les comparatismes. Perspectives sur l'histoire et les sciences des religions*, Paris 2006 (N. Cusumano)
- 223 G. Camassa, *La Sibilla giudaica di Alessandria. Ricerche di Storia delle Religioni. Studi Udinesi sul Mondo Antico*, 3, Firenze 2005 (D. Bonanno)
- 226 P. Kingsley, *Misteri e magia nella filosofia antica. Empedocle e la tradizione pitagorica*, Milano 2007 (P. Giammellaro)
- 229 Firmico Materno, *L'errore delle religioni pagane*, introduzione, traduzione e note a cura di Ennio Sanzi («Collana di testi Patristici» 191), Roma 2006 (S. Lanzi)
- 232 M. Vonderstein, *Der Zeuskult bei den Westgriechen*, Wiesbaden 2006 (D. Steuermagel)

Lavori in corso

239 *Lavori in corso* (a cura di D. Bonanno)

Gli autori

263 *Gli autori*

C O N T E N T S

7 *Editorial* (N. Cusumano)

Studies

- 11 C. Bonnet, *The Goddess and the King : New Perspectives on Astarte's Role in the Phoenician Rites of Investiture*
25 V. Andò, *War and Gender Codes in the Iliad*
39 F. Frontisi-Ducroux, *Veiled Violence. The Case of Philomela*
49 M. Meulder, *Daedalus, Servant of Three Functions*
77 F. Massa, *Dionysus and Apollo from Attic Theatre to Imperial Culture. The Main Features of a Complex Documentary Frame*
93 R. Runza, *Typologies of Demetriad Rituals in Magna Graecia: the Male Participation*
117 D. Šterbenc Erker, *The Goddess Ceres in the Late Republic and in the Augustan Age*
137 G. F. Chiaï, *The Village and its God. Some Considerations on the Religious Competitiveness in Rural Communities of Minor Asia during the Roman Age*
165 R. Marino, *Hagiographical Exchanges between History and Culture in Sicily in Late Antiquity*
175 C. Nieri, *For a Study of Buddhism in Italy. The Case of Lama Tzong Khapa Institute*

Between Past and Present - Methodology and Modern Historiography

199 V. Severino, *The Dialectic of Primitive Thought in Raffaele Pettazzoni (1957-1959)*

Reviews

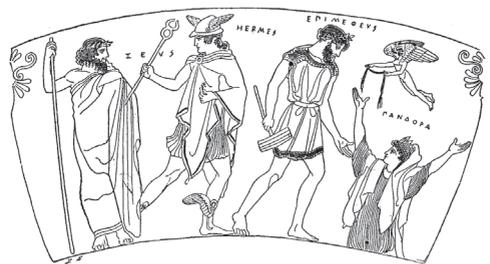
- 217 M. Burger - C. Calame (éd.), *Comparer les comparatismes. Perspectives sur l'histoire et les sciences des religions*, Paris 2006 (N. Cusumano)
223 G. Camassa, *La Sibilla giudaica di Alessandria. Ricerche di Storia delle Religioni. Studi Udinesi sul Mondo Antico*, 3, Firenze 2005 (D. Bonanno)
226 P. Kingsley, *Misteri e magia nella filosofia antica. Empedocle e la tradizione pitagorica*, Milano 2007 (P. Giammellaro)
229 Firmico Materno, *L'errore delle religioni pagane*, introduzione, traduzione e note a cura di Ennio Sanzi («Collana di testi Patristici» 191), Roma 2006 (S. Lanzi)
232 M. Vonderstein, *Der Zeuskult bei den Westgriechen*, Wiesbaden 2006 (D. Steuernagel)

Work in progress

239 *Work in progress* (a cura di D. Bonanno)

Contributors

263 *Contributors*



Ricerche

La déesse et le roi: nouveaux regards sur le rôle d'Astarté dans les rites d'investiture en Phénicie*

Corinne Bonnet

Résumé

L'inscription sidonienne CIS I, 4, datant de la première année du règne de Bodashtart, fait référence à un possible « emblème du territoire » offert à Astarté en sa qualité de protectrice de la dynastie. On propose ici de reprendre l'analyse paléographique de l'inscription et l'interprétation de l'objet dédié, puis, sur une base comparative faisant appel à la documentation mésopotamienne, on enquête sur le rôle d'Astarté dans les rituels d'investiture acquis par le jeune roi. À la lumière de cette proposition d'analyse, on relit les images figurant sur le couvercle du sarcophage d'Ahiram et sur le dossier du trône inscrit d'Astarté de la région de Tyr. Au centre de l'enquête se trouve donc la question de la transmission du pouvoir et de sa sacralisation.

Mots-clés

• Emblème • Astarté • Ishtar • Sidon • royauté • intronisation

Abstract

The Sidonian inscription CIS I, 4, dating back to the first year of Bodashtart' kingdom, refers to a possible "emblem of the territory" offered to Astarte as a protectress of the dynasty. A new palaeographical analysis of the inscription and an interpretation of the offered object will be attempted here. Then, by a comparative approach taking into account the Mesopotamian documents, the investiture rituals of the new king will be explored. In consequence, a new reading of the images represented on the cover of Ahiiram' sarcophagus and on the inscribed Astarte's throne from the region of Tyre will be proposed. The inquiry will focus on the issue of power transmission and its sacralization.

En 1996,¹ dans la monographie que j'ai consacrée à Astarté, plusieurs documents m'avaient autorisée à souligner le rapport étroit qu'entretient la déesse avec la sphère de la royauté. Dans divers articles postérieurs,² j'ai approfondi cet aspect des fonctions d'Astarté, en adossant mon argumentation à quelques considérations comparatives que m'avait notamment suggérées la lecture des ouvrages de N. Marinatos pour le monde grec et de M. Torelli pour le monde italique.³ En effet, en divers lieux de la Méditerranée, le pouvoir royal, qui intègre une importante fonction guerrière et charismatique, trouve son origine et sa légitimation – par le biais des textes comme des images – dans une déesse dispensatrice des pouvoirs, humains et surhumains, dont le chef se prévaut. À cet égard, le moment de l'investiture royale constitue un champ d'enquête particulièrement intéressant pour pénétrer la logique de cette connexion entre le roi et la déesse qui le protège et le promeut.

Pour ce qui concerne la civilisation phénicienne, l'extrême rareté des textes rituels phéniciens nous empêche de connaître les phases et les procédures de l'investiture royale phénicienne. Les inscriptions de Byblos, pour ce qui est de la Baalat Gubal, et celles de Sidon, pour ce qui regarde Astarté, indiquent clairement le lien privilégié entre le roi et cette déesse : elle « prolonge les années » du souverain, (*KAI* 5, 6, 7, 10), elle lui accorde la faveur des autres dieux et des hommes, elle le bénit et le protège (*KAI* 10), elle « crée (*p'l*) » même explicitement le règne (*mmlkt*) dans le texte de la stèle de Yehawmilk de Byblos, vers 450 av. J.-C. (*KAI* 10), tandis qu'à Sidon, le roi Tabnit se dit

* Ce titre fait écho à un article, que j'ai publié en 2005 et qui est intitulé « Le roi et la déesse. À propos de l'inscription phénicienne de Wasta » : BONNET 2005. Je remercie pour leur relecture critique P. Xella et J.A. Zamora.

1 BONNET 1996.

2 BONNET 2000 ; BONNET - PIRENNE-DELFORGE 2004 ; BONNET 2005.

3 TORELLI 1997 ; MARINATOS 2000 (avec des interprétations que je ne partage pas entièrement).

« prêtre d'Astarté » avant même d'afficher son titre de « roi des Sidoniens » (*KAI* 13).⁴ À Tyr, la documentation épigraphique est moins parlante, mais la solidarité profonde entre Melqart, le roi divin, ancêtre et prototype des rois historiques, et Astarté, y compris dans le rituel de l'*egersis*, dont la fonction est, selon toute vraisemblance, de renouveler annuellement l'intronisation du dieu par l'entremise des pouvoirs régénérateurs de la déesse, oriente dans la même direction.⁵

Dans le présent essai, il ne s'agit donc pas de revenir sur les modalités de ce lien organique entre le roi et sa déesse tutélaire, solidement attesté, mais sur le moment précis où celui-ci s'instaure : lorsque la déesse « fait/crée » le roi, c'est-à-dire le moment fondateur de l'intronisation, dont le rôle dans le tissu et dans l'imaginaire socio-politiques des royaumes concernés n'échappe à personne. L'investiture royale doit, en effet, être envisagée sur le double registre de la pratique institutionnelle et de la symbolique collective. L'hypothèse que je souhaite proposer ici est que la déesse jouait dans le rituel d'intronisation un rôle décisif ; je convoquerai, pour étayer mon propos, une série de pièces bien connues, qui n'ont jamais été étudiées sous cet angle de vue. Un détour comparatif par le monde sumérien et assyrien apportera, il me semble, de l'eau à mon moulin.

Mon point de départ est une inscription sidonienne qui a été, ces dernières années, l'objet d'une attention particulière de la part de divers spécialistes, moi comprise.⁶ Sans éluder les questions strictement paléographiques, qui peuvent conditionner lourdement l'herméneutique, il me semble judicieux de préciser que mon intérêt porte ici sur l'événement qui a servi de cadre à l'acte dévotionnel perpétué dans la pierre. J.A. Zamora a, du reste, récemment, traité très abondamment des problèmes de lecture, ce qui me dispense d'y revenir.

L'inscription en question est *CIS* I, 4 (Fig. 1), qui émane du roi sidonien Bodashtart. Découverte en 1858 dans un mur, à Sidon, elle comprend cinq lignes de phénicien, gravées sur un bloc de pierre abîmé sur trois de ses côtés. Les dimensions du bloc – 23,7 × 70 × 36,7 cm – indiquent que cette base se référait à ou portait un objet d'une certaine taille, mais l'absence de contexte empêche d'être d'emblée plus précis. En ce qui concerne la datation, la chronologie absolue des rois de Sidon continuant à être objet de débat,⁷ on se contentera de dire qu'on est très probablement dans la première moitié, probablement vers le milieu du V^e siècle av. J.-C. ; l'on peut néanmoins anticiper une donnée précise et cruciale, à savoir que l'inscription a été réalisée l'année de l'accession au trône de Bodashtart (ca 465 av. J.-C. ?).

Voici une première traduction, que l'on affinera et problématisera par la suite :

1. Au mois de *mp*, en l'année où devint r[o]
2. i le roi Bodashtart, roi
3. des Sidoniens, car/lorsque construisit Bodashtart,
4. roi des Sidoniens, le *šrn* ṣ[s]
5. [z ? / *ym* ?] à sa divinité, à [A]starté.⁸

Il est donc question, dans cette dédicace, d'une offrande monumentale, édifiée par le roi en l'honneur de la déesse Astarté au moment de son accession au trône. Je ne reviens pas sur le sens de

4 Dans *KAI* 14, Eshmunazor, le jeune fils et descendant de Tabnit, ne porte pas ce titre qui est attribué à la reine-mère Ummiashtart, preuve s'il en est de la portée hautement stratégique et symbolique de cette charge.

5 BONNET 1988.

6 ZAMORA 2007. On trouvera dans cette étude une bibliographie exhaustive sur l'inscription qui nous intéresse.

7 ZAMORA 2007 contient toutes les données du problème et les références bibliographiques, notamment aux travaux de J. Elayi sur ce point. Il ne me semble en tout cas pas possible de faire remonter Bodashtart trop haut, avant 480, par exemple, comme certains l'ont soutenu.

8 1. BYRH MP' BŠT ML[K] / 2. Y MLK BD'ŠTRT MLK / 3. ŠDNM K BN BD'ŠTRT / 4. MLK ŠDNM 'YT ŠRN 'RŠ / 5. [Z ? / YM ?] L[']LY L'ŠTRT (Fig. 2).

l'expression *bšt mlky*, exhaustivement analysée par J.A. Zamora : il me semble désormais acquis que l'on se trouve bien en l'an « zéro » du règne de Bodashtart, c'est-à-dire au moment de son investiture. Je souhaite dès lors explorer ici l'hypothèse que le geste accompli et l'offrande commémorée par le roi prennent leur sens dans ce contexte spécifique. En d'autres termes, je pose comme principe interprétatif une congruité entre le moment de l'offrande et son objet. Celui-ci devait être propitiatoire à l'égard de la déesse qui venait de « faire » le nouveau roi et qui, en tant que telle, était destinée à le protéger, à le pérenniser dans ce rôle. Par cette offrande, Bodashtart honorerait en somme sa sainte patronne. La fonction de la conjonction *k*, avec valeur causale ou temporelle,⁹ me semble de nature à souligner cette concomitance qui n'est nullement fortuite. Le sens même de l'acte de dévotion réside dans un échange « contractuel » (*do ut des*) entre le roi et sa déesse, symbolisé par le don.

Partant, quel objet le roi choisit-il d'édifier en faveur de la déesse le jour de son investiture ? Pour comprendre la portée symbolique de l'offrande, que je me propose d'appréhender ici, il faut élucider le sens des mots qui clôturent la ligne 4 et ouvrent la ligne 5. Le débat est très vif autour de cette question, tant sur le plan épigraphique que sur le plan herméneutique.

Voici quelques années, j'avais avancé, pour la première fois, la lecture *šrn* *r[s / z]*, en traduisant « cet emblème du pays » et en proposant un rapprochement avec l'assyrien *shurinnu mati*, dont le sens « emblème du pays » est bien attesté ; le phénicien aurait été un calque de cette expression.¹⁰ J'estimais que l'érection et la consécration à Astarté, au tout début du règne de Bodashtart, d'un étendard monumental symbolisant le royaume de Sidon, pouvait être mise en relation avec le souci de légitimité du nouveau souverain, car, Eshmounazor II étant mort sans descendant, c'est son cousin Bodashtart qui est appelé à monter sur le trône de Sidon. L'objet et la destinataire – un emblème « national » pour Astarté, la protectrice de la ville et de la dynastie – auraient été de nature à délivrer un message symbolique simple et efficace : celui de la loyauté du roi envers la cité (ses dieux, son territoire), mais aussi celui de la protection divine dont il bénéficiait depuis son accession au trône. Bref, dès l'investiture, il se serait agi de resserrer les liens réciproques entre la déesse, le roi et la « nation », de renforcer le tissu socio-politique toujours fragilisé par les phases de succession royale.

Cette proposition, il faut le reconnaître, n'a reçu, dans les années qui suivirent la parution de mon article, qu'un accueil mitigé : on a douté du rendu de *shurinnu* par *šrn*, avec un *shin* initial.¹¹ Certes, dans les anthroponymes néo-assyriens des IX^e-VII^e siècles av. J.-C. transcrits en phéniciens, le *shin* est habituellement rendu par *samek*, mais rien n'indique qu'il s'agisse d'une règle absolue. Par ailleurs, certains commentateurs ont estimé que le recours au verbe *bny*, « construire, édifier » serait peu approprié pour un emblème. La dimension du socle permet cependant d'imaginer un objet suffisamment monumental pour justifier l'usage de ce verbe ; j'avais du reste déjà signalé des contextes étayant mon interprétation, puisqu'on n'« édifie » pas seulement des bâtiments, en phénicien, mais aussi des objets tels qu'un trophée ou une stèle funéraire.¹²

Si l'on met de côté cette hypothèse, que j'entends défendre à nouveau ici, quelles sont les alternatives ?¹³ Pour certains, *šrn*, rapproché de termes hébraïques ou araméens apparentés, renverrait à l'idée de construction, d'espace délimité, d'esplanade, voire de sanctuaire. Ils invoquent le fait que, dans l'inscription du sarcophage d'Eshmounazor II (*KAI 14*), le prédécesseur de Bodashtart, un texte de très peu antérieur à celui qui retient notre attention, parmi les toponymes mentionnés, figure,

9 Cf. ZAMORA 2007, 112 n. 60-62.

10 BONNET 1995.

11 RÖLLIG - AMADASI GUZZO 1999, 25.

12 BONNET 1995, 221.

13 Voir ZAMORA 2007 pour le détail de ces interprétations.

à la ligne 19, *bšd šrn*, que l'on rend par « dans la plaine de *šrn* ». Il est question dans ce passage des villes de Dor et Jaffa, données au roi de Sidon par son suzerain perse, pour le récompenser de sa loyauté, et situées dans la plaine de Sharon. On ne voit pas bien le rapport entre ce toponyme, distant de Sidon, et notre contexte épigraphique ; la présence possible du démonstratif *z* semble en contradiction avec une telle localisation.

Plus intéressante est la ligne 16 de la même inscription du sarcophage d'Eshmunazor II, qui ouvre la liste des sanctuaires érigés par le tout jeune roi et sa mère Umiashtart pour les dieux de Sidon : [*bt štr*] *t bšdn 'rš ym*, soit « [le temple d'Astar]té dans Sidon terre de la mer ». ¹⁴ La même expression est utilisée deux lignes plus bas pour les dieux sidoniens, le Baal de Sidon – probablement Eshmun ¹⁵ – et Astarté « Nom de Baal », qui sont aussi implantés « dans Sidon terre de la mer ». On désignait sans doute, par cette expression, *bšdn 'rš ym*, le district maritime de la ville, par opposition à celui qui se trouvait dans la « montagne », c'est-à-dire le secteur de Bostan esh-Sheikh, avec son grand complexe sacré en l'honneur d'Eshmun où Astarté était également vénérée. ¹⁶ L'inscription d'Eshmunazor témoigne donc de l'existence de plusieurs sanctuaires *bšdn 'rš ym*, dont un, voire deux d'Astarté, et même d'une sorte de programme architectural en cours, dans ce secteur, comme, du reste, dans le sanctuaire extra-urbain. Les inscriptions de Bodashtart, plus récentes que la nôtre et provenant de Bostan esh-Sheikh, confirment cette toponymie locale, avec la mention d'une *šdn 'rš*, version en quelque sorte syncopée de *bšdn 'rš ym*.

Revenons à présent à notre inscription *CIS I*, 4 pour vérifier l'application éventuelle de ces données au texte. La fin de la ligne 4 donne à lire *šrn 'r[š]* : peu de doute sur ce point. Au début de la ligne 5, le *CIS* a restitué [*z*], le démonstratif, ce qui a été suivi par la plupart des éditeurs postérieurs. Dans sa récente étude, J.A. Zamora, en suivant M.G. Amadasi Guzzo, suggère une autre restitution : [*ym*], ¹⁷ de manière à recomposer l'expression *šrn 'r [š / ym]*, qui lui semble en harmonie avec les parallèles évoqués ci-dessus. Il en déduit que ce que le roi commémore par sa dédicace c'est l'édification d'une structure cultuelle – un temple ou une partie de temple – située dans le district maritime.

Sur le plan paléographique, il estime que l'emplacement vide au début de la ligne 5 est plus apte à accueillir deux lettres qu'une seule. C'est assurément vrai si l'on considère le début de cette ligne sans prendre en compte sa fin. Ne pourrait-on songer à une dernière ligne centrée, parce que plus courte ? L'épigraphie phénico-punique fournit plusieurs exemples de ce type de disposition ; ainsi la quatrième et dernière ligne de l'inscription double et bilingue *CIS I*, 122-122 bis, est-elle centrée par rapport au reste de la dédicace. Pour une inscription royale comme la nôtre, ce type de « mise en page » n'aurait rien d'étonnant, même si, il faut l'avouer, elle ne trouve actuellement aucun parallèle à Sidon. Si cette hypothèse s'avérait exacte, la lacune du début de la ligne 5 ne pourrait plus accueillir qu'une lettre et [*ym*] serait à écarter. D'un point de vue strictement paléographique, aucune trace de *yod* ni de *mem* n'est apparemment visible sur la pierre, tandis qu'une ombre de *zayin* semble apparaître sur la planche du *CIS*. ¹⁸

Au final, la proposition de restitution *šrn 'r[š / ym]* me semble incertaine et problématique à divers niveaux. De surcroît, si l'on entendait désigner ainsi une structure cultuelle sise dans la « terre maritime » (de Sidon), ne devrait-on pas plus logiquement attendre une préposition locative : *šrn*

14 Pour la proposition de M.G. Amadasi Guzzo de restituer [*šrn*] au lieu de [*bt*], voir ZAMORA 2007, 108 n. 48.

15 Des doutes sur cette identification sont émis par XELLA 2001.

16 Sur ce sanctuaire, voir en dernier lieu STUCKY 2006. Sur la topographie et la toponymie de Sidon, voir XELLA - ZAMORA 2005.

17 Cf. p. 109-112.

18 ZAMORA 2007, 110, estime qu'il s'agirait non pas de vrais caractères, mais plutôt d'« edges of the break ».

b ṛ[s / ym] ? C'est pourquoi je reste d'avis que la proposition *šrn* ṛ[s / z], par référence à un emblème national dressé sur le socle au moment de l'investiture du roi, est plus défendable. Car, au-delà des considérations épigraphiques et philologiques, le contexte historique précis de l'offrande doit guider les options interprétatives. Une analyse épigraphique même très raffinée, mais décontextualisée, risque de conduire à une impasse. Il me semble donc urgent de réinvestir de sens, à la fois historique, culturel et symbolique, le document qui a été, à mon sens, brillamment décortiqué, mais excessivement déconnecté du contexte dans lequel il a « fonctionné ». Pourquoi Bodashtart, successeur d'Eshmunazor, mais non pas héritier direct, accomplit-il cette dédicace particulière au moment où il monte sur le trône ?

Que la cérémonie d'accession au trône des rois phéniciens n'ait pas, à ce jour, laissé de traces explicites n'a rien de troublant, étant donné la parcimonie documentaire de ce domaine. *L'argumentum e silentio* est, en effet, d'un maniement extrêmement délicat dans un corpus tronqué, comme le corpus phénicien. L'investiture royale, en Phénicie comme ailleurs, représentait assurément un moment de forte charge symbolique pour la communauté toute entière. D'autres documentations proche-orientales en témoignent clairement : Mésopotamie, Ugarit, Emar, Ancien Testament, etc.

L'hypothèse que je défends ici est que cette cérémonie impliquait le recours à une « logistique » : elle nécessitait la participation du roi et du peuple, mais aussi celle des dieux que l'on devait invoquer et convoquer par le biais de formules et de gestes, y compris sans doute de sacrifices. Des objets servaient à concrétiser le pouvoir dont le roi était investi, comme la couronne et le sceptre ; d'autres, l'établissement de son autorité sur le territoire et l'alliance avec les dieux (ou le dieu) tutélaire(s). Je pense que le *šurinnu mati*, « l'emblème du pays » de la tradition mésopotamienne, pouvait parfaitement rentrer dans cette gestuelle symbolique. Un détour par le monde sumérien nous permettra de mieux appréhender la nature et le sens de cet objet.

Une récente étude de Stefano Seminara touchant aux « rites de passage » dans le monde mésopotamien¹⁹ apporte sur ce point un éclairage très significatif. Son point de départ est le syntagme sumérien *NIRGAL*, « porteur » ou « détenteur de *NIR* », attesté dans divers contextes textuels. Il y fait référence à un titre ou à une profession que l'on ne peut cerner qu'en comprenant ce qu'est le *NIR* détenu par ces personnes. Le concept, à l'évidence complexe – l'univers mental sumérien nous est profondément étranger et reste, à bien des égards, opaque –, s'applique en première instance aux dieux, détenteurs archétypiques de cette qualité, puis par extension aux rois et aux hommes qui l'acquèrent. Le *NIR* relève du registre de l'ordre, de l'autorité, du charisme, de la force et de la noblesse. Si l'on ne redoutait pas l'anachronisme, on évoquerait ici, comme parallèle, les champs lexicaux grecs de la *timè* et du *kleos*.

De fait, les textes concernés indiquent que la qualité de *NIRGAL*, c'est-à-dire de « détenteur du *NIR* », s'acquiert par le biais d'une épreuve, une sorte de « rite de passage » qui confère aux dieux d'abord, aux hommes par extension, une complétude nouvelle, une perfection supérieure. L'acquisition du *NIR* représente un *saut de qualité* sur le plan de la condition ontologique ou sociale de son détenteur. Au sein du monde divin, la circulation du *NIR* s'effectue par voie hiérarchique. Ainsi, Enlil, le roi des dieux, en est-il le détenteur primordial et le premier dispensateur. Les rois héroïques de la première dynastie d'Uruk, à la charnière entre mythe et histoire, au début du III^e millénaire av. J.-C., tels Enmerkar, Lugalbanda et Gilgamesh, se voient attribuer cette qualité grâce à l'intervention et à la protection de leur déesse tutélaire Inanna, génie de la ville d'Uruk et de sa dynastie.

Le lien entre la qualité de *NIRGAL* et l'accession au trône apparaît dès lors en filigrane des textes sumériens concernés. Citons sur ce point S. Seminara : « Il problema della successione al trono al tempo di Uruk arcaica è una questione ancora da chiarire. Dall'evidenza qui addotta, però, sem-

19 SEMINARA 2004.

bra che il sovrano fosse il *NIRGAL* della dea Inanna ».²⁰ Le roi d'Uruk était du reste considéré comme l'époux de la déesse et le conflit entre Uruk et Aratta avait pour objet, selon les premières traces écrites, le contrôle du lit nuptial d'Inanna, qui constituait la clé d'accès à l'investiture royale. Par la suite, à la fin du III^e millénaire et dans le courant du II^e, la troisième dynastie d'Ur, dite de la renaissance néo-sumérienne, ainsi que la dynastie – non plus sumérienne, mais sémitique – d'Ham-mourabi (dite dynastie paléo-babylonienne), se réclamèrent d'un même modèle idéologique analogue, à ceci près que, dans les textes désormais akkadiens, Ishtar a remplacé Inanna dans ce rôle de protectrice attitrée de la dynastie. Le *NIR*, dans ce contexte institutionnel, est donc le charisme particulier que le roi détient en raison de son lien étroit avec la déesse que les textes déclinent sur le mode du mariage sacré. Les travaux de S.N. Kramer ont bien analysé le rapport entre ce motif et l'intronisation du roi en Mésopotamie.²¹

D'autre part, les analyses de J.-J. Glassner ont mis en évidence le fait qu'Inanna est la déesse du seuil entre le monde sauvage et l'univers socialisé, l'opérateur des inversions et des médiations, la maîtresse par excellence des rites de passage.²² Ishtar hérita de ce rôle, comme en témoigne notamment le rapport de certains souverains assyriens, au I^{er} millénaire, avec leur déesse prophétique, dont le verbe avait force de droit ; les déclarations prophétiques de cette « faiseuse de roi » étaient, en effet, invoquées pour légitimer l'exercice du pouvoir,²³ spécialement dans les cas de successions difficiles, comme celle qui porta Assurbanipal sur le trône. Le parallèle avec Bodashtart et Astarté est tentant.

Les textes suméro-akkadiens nous ont en tout cas appris que les dieux et les rois sont en possession d'une qualité particulière, le *NIR*, dont ils sont les dépositaires, soit par délégation, soit par investiture. Le titre de *NIRGAL* sanctionne ce statut particulier, acquis par le biais d'une cérémonie spécifique. Lorsqu'il s'agit d'un souverain, choisi par les dieux pour être dépositaire du *NIR* et placé par eux sur le trône, l'investiture marque l'accession à cette condition supérieure, une « perfection » qui place le roi au-dessus des hommes, une sorte d'« héroïsation » pour recourir à une autre analogie avec l'univers religieux grec.

Selon la reconstruction que propose S. Seminara, la cérémonie d'investiture avait lieu juste avant le couronnement lui-même, puisque l'obtention du *NIR* était une condition préalable à l'accession au trône. Divers textes nous permettent de saisir la mise en scène fortement symbolique de l'événement au cours duquel le roi recevait les insignes de son nouveau statut : le trône, le sceptre, le bâton et le diadème. Or, le substantif sumérien *NIR* est utilisé, dans ces contextes, non seulement pour désigner le statut supérieur de l'élu, mais aussi l'objet concret qui matérialise et symbolise sa nouvelle condition. Celui-ci est désigné par un substantif sumérien composé, très fréquemment attesté : šu-nir, formé de l'élément *NIR*, que nous venons d'examiner, et de l'élément, *ŠU*, désignant la « main ». Le šu-nir qui intervient dans la cérémonie d'investiture et qui est donc le symbole de la « prise en main » du charisme royal, a le sens précis d'« étendard », « emblème ». En accadien, le substantif sumérien šu-nir est rendu par *shurinnu*, qui a la même signification et intervient dans des contextes similaires.

Tels sont les éléments qui renforcent, à mon sens, la proposition – avancée en 1995 – de reconnaître, dans le phénicien *šym* de l'inscription sidonienne *CIS I*, 4, un calque de l'accadien *shurinnu*. Il ne s'agit évidemment pas de prétendre que les rituels sumériens ont « atterri » en Phénicie, à distance de deux millénaires ! Mais plutôt de souligner l'arrière-plan symbolique qui accompagne l'intronisation du roi et qui peut avoir, par l'intermédiaire du monde assyrien, touché les cours phé-

20 SEMINARA 2004, 13.

21 KRAMER 1983.

22 GLASSNER 1992.

23 Cf. *infra*, p. 19.

niennes. Dans un autre domaine, néanmoins proche, P. Xella et J.A. Zamora ont récemment envisagé, de la même façon, une possible influence mésopotamienne dans la pratique des dépôts des fondations à Sidon.²⁴ On aurait en définitive affaire à un objet manifestant le pouvoir charismatique concédé au roi par la déesse ; il prendrait la forme d'un étendard, plus ou moins monumental, sans doute enrichi d'une iconographie évocatrice. Vraisemblablement exhibé pendant l'investiture, c'est-à-dire « tenu en main », selon l'étymologie du terme, et probablement manipulé durant certaines cérémonies qui engageaient la collectivité, comme des processions, des panégyries ou des campagnes militaires, le *shurinnu*, bien attesté dans l'imagerie mésopotamienne, avec des dimensions variables,²⁵ rappelle que « la royauté est descendue du ciel » et que le statut royal a été concédé à un homme par l'entremise des dieux, en particulier d'une déesse protectrice de la royauté, Inanna dans le monde sumérien, Ishtar dans la sphère akkadienne, Astarté dans les royaumes phéniciens.

Un texte divinatoire du VII^e siècle av. J.-C., que je citais déjà en 1995,²⁶ associe du reste, de manière très significative, la destruction des emblèmes du pays à une rébellion et à l'emprisonnement du roi par ses ennemis. Le lien sympathique entre cet objet et le pouvoir royal est donc très fort.

Si, dans le monde phénicien, aucune autre trace n'aurait subsisté de cet hypothétique symbole de l'investiture royale, en revanche, il me semble que l'on peut glaner quelques éléments sur le rôle d'Astarté dans la dynamique de transmission du pouvoir entre le roi défunt et son successeur. J'aimerais réexaminer, à la lumière des éléments exposés ci-dessus, le petit monument en calcaire généralement appelé « trône d'Astarté » et provenant de Khirbet et-Tayibeh, au sud-est de Tyr. Habituellement daté du II^e siècle av. J.-C., d'après la paléographie de l'inscription figurant sur la partie inférieure de la base antérieure, il est conservé au Louvre (AO 4565 / 48 cm de h. × 37 cm de l. × 29 cm d'ép.). De production locale, ce trône votif, flanqué de deux sphinx décapités, porte une dédicace à Astarté dont la lecture et le sens ne font pas l'unanimité :²⁷

« À ma Dame, à Astarté, qui est à l'intérieur de (?) HŠDx (?)
qui est à elle/moi. Moi (je suis) Abdoubasti, fils de Bodbaal. »

Sans entrer ici dans le débat paléographique et herméneutique,²⁸ on notera la présence, sur la partie antérieure inférieure du trône, d'un arbre sacré formé par une palmette reposant sur une sorte de chapiteau rappelant une fleur de lys, avec deux volutes pendant le long du tronc, remontant symétriquement vers le haut et se terminant par deux floraisons papyrifformes. La partie antérieure supérieure, c'est-à-dire le dossier du trône, est occupé par deux stèles cintrées en léger relief où figurent deux personnages se faisant face, pieds nus, vêtus d'un manteau couvrant une tunique. Ils accomplissent le même geste de la main, un signe de dévotion ou de bénédiction, en direction l'un de l'autre, tout en tenant dans l'autre main un sceptre couronné d'un élément papyrifforme. Leur sexe est difficile à déterminer, d'autant que la tête du personnage de gauche manque, mais il semble plus

24 XELLA - ZAMORA 2005.

25 Pour les références, voir BONNET 1995, 218-220 (le terme est attesté aussi à Ebla).

26 Cf. BONNET 1995, 218.

27 *KAI* 17 = *RÉS* 800 = *TSSI* III, 30 ; cf. SWIGGERS 1983 ; BONNET 1996, 40-41 ; DAVILA - ZUCKERMAN 1993 ; GUBEL 2002, 121-122 n. 118 ; FONTAN 2007, 314 n. 70. Bonnes photos dans BONNET 1996, pl. V (Fig. 3).

28 Le débat porte en particulier sur la lecture de la fin de la ligne 1 qui reste franchement énigmatique. DAVILA - ZUCKERMAN 1993, 76 prenne en compte, pour l'écarter, une proposition de F.M. Cross (communication personnelle non publiée) qui ferait à nouveau intervenir le toponyme *šm* de l'inscription d'Eshmunazor dont il a été question ci-dessus p. 14 et que nous croyons sans rapport avec le *šm* de l'inscription de Bodashtart ici examinée. En fait, la lecture *šd*, sur le trône tyrien, semble vraiment assurée.

raisonnable de songer à deux personnages masculins.²⁹ Mêmes vêtements, même posture, même attribut et même geste : ces deux personnages sont parfaitement spéculaires ; on pourrait presque dire qu'ils « dialoguent ».

Je proposerais de reconnaître en eux les deux « faces » de la royauté, comme nous invite à le faire le support qui les accueille : le roi défunt et le nouveau monarque, se bénissant mutuellement en gage de continuité institutionnelle. Du reste, si l'on compare cette image avec la représentation figurant sur le couvercle du sarcophage d'Ahiram (probablement du XIII^e-XII^e siècle av. J.-C.), cette lecture prend corps. On y observe, en effet, deux personnages, arborant une fleur de lotus – l'un tombante, l'autre montante – se faisant face de la même manière que sur le trône tyrien. Ils sont séparés par deux lions se tournant le dos, symboles du pouvoir royal (Fig. 4).³⁰ Or, dans l'inscription funéraire figurant sur le couvercle du sarcophage (ca 1000 av. J.-C.), sont mentionnés le roi défunt, Ahiram, et son fils et successeur, Ithobaal, qui s'est chargé de la procédure rituelle d'ensevelissement et des invectives incantatoires destinées à protéger le tombeau de son prédécesseur.³¹ L'image des rois se faisant face évoquerait donc le moment de la transmission du pouvoir, de la succession dynastique, probablement placé, à Sidon comme à Tyr, peut-être même à Byblos, sous l'égide de la déesse souveraine, fût-elle appelée Astarté ou la Baalat. Les autres scènes du sarcophage évoquent également des moments de ritualisation de la charge royale, comme le repas funéraire qui fait suite à l'enterrement du roi défunt.

H. Niehr propose, dans cette perspective, quelques réflexions anthropologiques fort intéressantes : les images du sarcophage d'Ahiram nous inviteraient à opérer une distinction entre la *natural body* et la *political body* du monarque. L'effigie du roi – celle que nous voyons sur le sarcophage giblete ou sur le trône tyrien – n'est pas tant celle d'un être humain précis que celle d'une fonction, une *persona ficta* qui incarne la *dignitas* du souverain et qui met l'emphase sur l'élément crucial, dans une perspective politico-institutionnelle, à savoir la continuité du pouvoir. D'où le mimétisme iconographique des deux personnages, apte à traduire en images cette valeur.

Le choix d'un trône, pour revenir à l'objet tyrien, est tout aussi parlant. Je serais dès lors tentée de reconnaître, dans les deux personnages figurés face à face, un roi disparu et celui qui lui a succédé. N'aurions-nous pas affaire à un monument votif destiné à commémorer la passation de pouvoir, donc l'accession *au trône*, avec un support en quelque sorte autoréférentiel. Si une dédicace à Astarté pourrait sembler parfaitement adéquate à un tel scénario, il faut cependant souligner le fait que le dédicant ne porte aucun titre royal et ne fait pas la moindre référence à ces circonstances dans sa brève dédicace ; on a plutôt affaire à un contexte de dévotion personnelle soigneusement marquée (« ma Dame », « qui est à moi », « je suis »).

Peut-être, à ce point, le moment est-il venu d'affronter la question du rapport entre le texte et les images. Plusieurs des spécialistes qui se sont penchés sur ce document ont exprimé un certain embarras quant à l'incongruité entre la datation de l'inscription au II^e siècle av. J.-C. et l'évaluation stylistique du trône et de ses reliefs, qui renverrait plutôt aux VI^e-IV^e siècles. Serait-il trop audacieux d'envisager pour cet objet inscrit un remploi postérieur, comme du reste pour le sarcophage d'Ahiram ? Le trône figuré aurait pu être réalisé pour célébrer l'accession au trône d'un roi de Tyr, entre le VI^e et le IV^e siècle, et être offert anépigraphie à Astarté, la protectrice de la royauté. L'on sait, en effet, que la déesse affectionnait ce genre d'offrandes au symbolisme évident.³² Est célèbre,

29 On a jadis émis l'hypothèse, à laquelle j'ai moi-même fait écho dans BONNET 1996, qu'il s'agirait de la déesse face à son fidèle. Je pense plutôt, aujourd'hui que la symétrie parfaite des deux personnages parle contre cette interprétation.

30 Sur cet objet, on consultera en dernier lieu NIEHR 2006, avec toute la bibliographie antérieure.

31 KAI 1.

32 AMADASI GUZZO 1993, avec la bibliographie (en particulier les travaux de Seyrig et Delcor). Sur le seul site de Sidon, plus de cinquante trônes votifs ont été repérés. Ils renvoient probablement à une image cultuelle que le monnayage évoque également.

à Sidon, dans le sanctuaire extra-urbain d'Eshmun, la piscine du trône d'Astarté.³³ Dans un second temps, au II^e siècle, le trône tyrien aurait été l'objet d'une appropriation de la part d'Abdoubasti qui aurait alors reconsacré l'objet à la déesse, mais dans un lieu de culte « privé ».

Le caractère stéréotypé de cette imagerie est ultérieurement confirmé par un autre trône votif dit d'Astarté, provenant d'Ayin Baal, dans la région de Tyr et datant lui aussi, selon toute vraisemblance, de l'époque hellénistique. Flanqué de sphinx ailés, orné de la même palmette antérieure, ce trône porte, sur le dossier, une stèle unique et aniconique qui évoque sans doute le bétyle, symbole de la présence divine. En somme, ce que porte le trône, hommes ou bétyle, constitue une manifestation de la présence efficace et de la puissance performative de la déesse.

Tels sont les éléments qui m'ont paru permettre une nouvelle « instruction » du dossier *CIS* I, 4. Le caractère hypothétique, et même spéculatif, de ces considérations est évident, mais les convergences de sens et la pertinence de l'approche comparative permettront peut-être une appréhension plus fine de l'arrière-plan rituel que cette inscription laisse, à mon sens, transparaître. Il semble raisonnable, en effet, de penser que Bodashtart, en raison des circonstances singulières de son accession au trône, a été soucieux, dès son investiture, d'affirmer et de renforcer sa légitimité sur Sidon par le biais d'un rapport étroit avec Astarté, la protectrice de la famille royale et de la communauté civique. L'offrande d'un emblème « national », le *šrn ṛš*, avait vocation de coagulateur social, au sein de la relation triangulaire entre le roi, le peuple, les dieux, qui constitue l'assise des royaumes phéniciens. C'est d'Astarté, en effet, que le roi tient son investiture sur Sidon ; une cérémonie solennelle, investie des valeurs identitaires de la communauté – un authentique *rite de passage* – marquait très certainement l'entrée en fonction des rois, notamment de Bodashtart. Le fait que ce dernier n'était pas le fils de son prédécesseur, Eshmunazor II, lui-même mort prématurément après être arrivé très jeune enfant sur le trône suite au décès de son père Tabnit, rendit ce moment particulièrement délicat et crucial pour l'avenir de Bodashtart et de toute la communauté sidonienne.³⁴ Le roi avait particulièrement besoin des insignes du pouvoir et de la protection divine. L'« emblème du pays », le *šrn ṛš*, cet étendard évoquant l'État et le territoire sidoniens sur lesquels Bodashtart exerçait désormais sa souveraineté par la volonté d'Astarté, était en quelque sorte le garant de la continuité du pouvoir et de l'équilibre politique et cosmique. Le roi était, par le biais de son intronisation, devenu le *NIRGAL* de la déesse ; pour lui rendre grâce, il fit don de cet emblème monumental dans le sanctuaire de sa protectrice. Tel est le scénario que je propose aujourd'hui.

La mise en parallèle avec l'accession au trône d'Assurbanipal en Assyrie est très révélatrice.³⁵ En 669, Assarhaddon meurt et transmet le pouvoir royal à son fils cadet Assurbanipal, qu'il a, de son vivant, désigné comme successeur. Choix singulier, au regard de la règle de primogéniture, qui vaut même au roi d'être apostrophé par le chef de ses scribes et devins, lui reprochant d'avoir fait sur terre ce que les dieux n'avaient pas osé faire dans le ciel : changer les règles du jeu dynastique. Un fait grave, donc, qu'Assarhaddon n'a pu éviter pour des raisons diplomatiques, mais qui demande une attention toute particulière. Il fait donc, avant de mourir, jurer fidélité au prince héritier par tous ses sujets. Il développe parallèlement un outillage idéologique lourd, qu'Assurbanipal reprendra à son compte : des oracles, des prophéties, attribuées à Ishtar, la protectrice des rois, qui légitime la succession anormale. La propagande se déploie pour rééquilibrer la situation, pour compenser le déficit de légitimité. Bodashtart, n'étant pas fils, mais cousin du roi défunt, se trouvait

33 STUCKY 2005, 147-159.

34 Cf. les inscriptions de Bostan esh-Sheikh, série II (*KAI* 14-15), où Bodashtart prend soin d'associer au trône son fils Yatonmilk, pour préparer une succession sans obstacle.

35 Sur Assurbanipal, voir la récente biographie d'ARNAUD 2007.

dans une situation quelque peu analogue. Le geste solennel, à l'attention d'Astarté et du peuple sidonien, un geste dont nous pensons trouver l'écho dans l'inscription CIS I, 4, aurait eu la même fonction compensatoire et légitimante.

Si cette hypothèse est pertinente et si la démarche comparative ici proposée s'avère convaincante, on soulignera le recours, dans le vocabulaire phénicien, à une terminologie d'inspiration assyro-babylonienne pour exprimer un concept relevant du champ de l'idéologie royale, de ses rites et de ses fastes. Du reste, le même Bodashtart, dans la série des dédicaces de Bostan esh-Sheikh,³⁶ qualifie Eshmun de *šr qdš*, « prince saint », en recourant au substantif *sharru*, de même origine. Dans le choix d'une terminologie royale d'origine mésopotamienne se manifeste peut-être à la fois le désir de se rattacher à une glorieuse tradition dynastique et le souci de se faire comprendre des milieux palatiaux perses, soumis aux mêmes interférences, sous le contrôle desquels Bodashtart exerçait, en dernière instance, son pouvoir.

Corinne Bonnet

Université de Toulouse II - Le Mirail
5, allées Antonio Machado
F-31058 Toulouse
corinne.bonnet@tele2.fr

36 KAI 15 et 16.

Bibliographie

AMADASI GUZZO 1993

M. G. Amadasi Guzzo, *Astarte in trono*, in M. Heltzer et alii (éd.), in *Studies in Archaeology and History of Ancient Israel (Fst. M. Dothan)*, 1993, 164-180.

ARNAUD 2007

D. Arnaud, *Assurbanipal*, Paris 2007.

BONNET 1988

C. Bonnet, *Melqart. Mythes et rites de l'Héraclès tyrien en Méditerranée*, Namur-Louvain 1988.

BONNET 1995

C. Bonnet, "Phénicien šrn = accadien shurinnu? À propos de l'inscription de Bodashtart CIS I, 4", in *Orientalia* 64 (1995), 214-222.

BONNET 1996

C. Bonnet, *Astarté. Dossier documentaire et perspectives historiques*, Rome 1996.

BONNET 2000

C. Bonnet, *Breve osservazioni comparative sull'Astarte funeraria*, in *Mélanges en l'honneur de Gregorio Del Olmo Lete*, Barcelone 2000, 335-339.

BONNET 2005

C. Bonnet, *Le roi et la déesse. À propos de l'inscription phénicienne de Wasta*, in *Studi epigrafici e linguistici sul Vicino Oriente antico* 21 (2005), 120-133.

BONNET - PIRENNE-DELFORGE 2004

C. Bonnet - V. Pirenne-Delforge, « *Cet obscur objet du*

désir ». *La nudité féminine entre Orient et Grèce*, in *MEFRA* 116 (2004), 827-870.

DAVILA - ZUCKERMAN 1993

J.R. Davila - B. Zuckerman, *The Throne of Astarte Inscription*, in *Bulletin of the American School of Oriental Research* 289 (1993), 67-80.

FONTAN 2007

E. Fontan (éd.), *La Méditerranée des Phéniciens de Tyr à Carthage*, Paris 2007.

GLASSNER 1992

J.-J. Glassner, *Inanna et les ME*, in M. De Jong Ellis (éd.), *Nippur at the Centennial. Papers read at the 35e RAI* (Philadelphia 1988), Philadelphia 1992, 55-86.

GUBEL 2002

E. Gubel, *Art phénicien. La sculpture de tradition phénicienne*, Paris 2002.

KRAMER 1983

S.N. Kramer, *Le mariage sacré à Sumer et à Babylone*, Paris 1983.

MARINATOS 2000

N. Marinatos, *The Goddess and the Warrior: The Naked Goddess and Mistress of Animals in Early Greek Religion*, Londres-New York 2000.

NIEHR 2006

H. Niehr, *Der Sarkophag des Königs Ahirom von Byblos*, in N. Kreutz - B. Schweizer (éd.), *Tekmeria. Archäolo-*

gische Zeugnisse in ihrer Kulturhistorischen und politischen Dimension. Beiträge für Werner Gauer, Münster 2006, 231-243.

PORADA 1973

E. Porada, *Notes on the Sarcophagus of Ahiaram*, in *Journal of the Ancient Near Eastern Society of Columbia University* 1973, 354-372.

RÖLLIG - AMADASI GUZZO 1999

W. Röllig - M.G. Amadasi Guzzo, *Phönizische-punische Grammatik*, 3^e édition, Rome 1999.

SEMINARA 2004

S. Seminara, *Quando gli dei erano 'imperfetti'. La prova e i processi di maturazione nel mondo sumero, attraverso la serie lessicale NIR, NIRGAL e NAMNIRGAL*, in *Studi epigrafici e linguistici sul Vicino Oriente antico* 21 (2004), 1-34.

STUCKY 2005

R. Stucky, *Das Eshmoun-Heiligtum von Sidon. Architektur und Inschriften*, Bäle 2005.

SWIGGERS 1983

P. Swiggers, *Le trône d'Astarté: une inscription tyrienne du*

second siècle av. J.-C., in *Studia Phoenicia I-II*, Leuven 1983, 125-132.

TORELLI 1997,

M. Torelli, *Il rango, il rito e l'immagine. Alle origini della rappresentazione storica romana*, Milan 1997.

XELLA 2001

P. Xella, *Les plus anciens témoignages sur le dieu phénicien Eshmoun. Une mise au point*, in M. Daviau - J.W. Wevers - M. Weigl (éd.), *The World of the Aramaeans, II. Studies in History and Archaeology in Honour of Paul-Eugène Dion*, Sheffield 2001, 230-242.

XELLA - ZAMORA 2005

P. Xella - J.A. Zamora, *L'inscription phénicienne de Bodashtart in situ à Bostan esh-Shekh (Sidon) et son apport à l'histoire du sanctuaire*, in *Zeitschrift des Deutschen Palästina-Vereins*, 121 (2005), 119-129.

ZAMORA 2007

J.A. Zamora, *The inscription from the first year of King Bodashtart of Sidon's reign: CIS I, 4*, in *Orientalia* 76 (2007 = *Studi in onore di M.G. Amadasi*), 100-113.



Fig. 1. Bloc de pierre provenant de Sidon et portant l'inscription CIS I, 4 (d'après le CIS; cliché aimablement communiqué par J.A. ZAMORA).

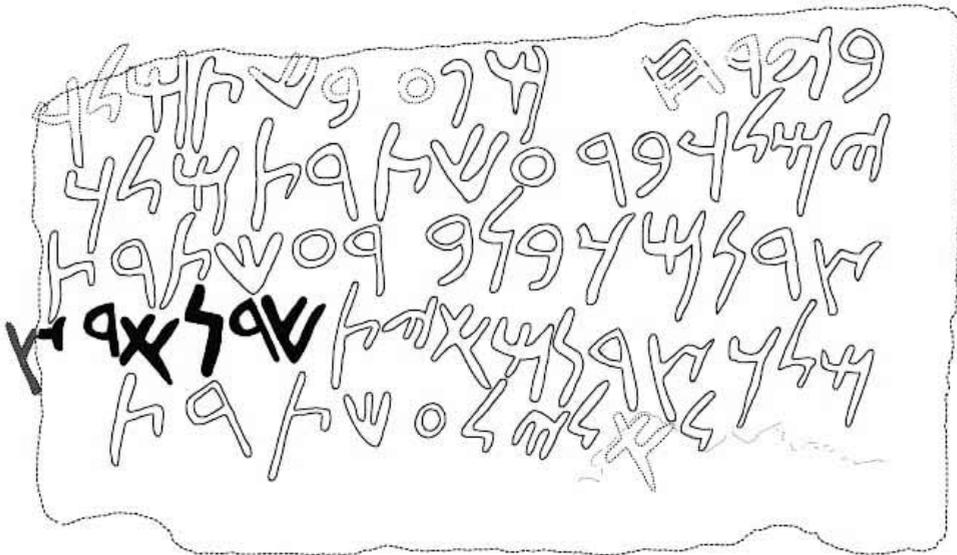


Fig. 2. Dessin de l'inscription CIS I, 4 (aimablement communiqué par J.A. ZAMORA).

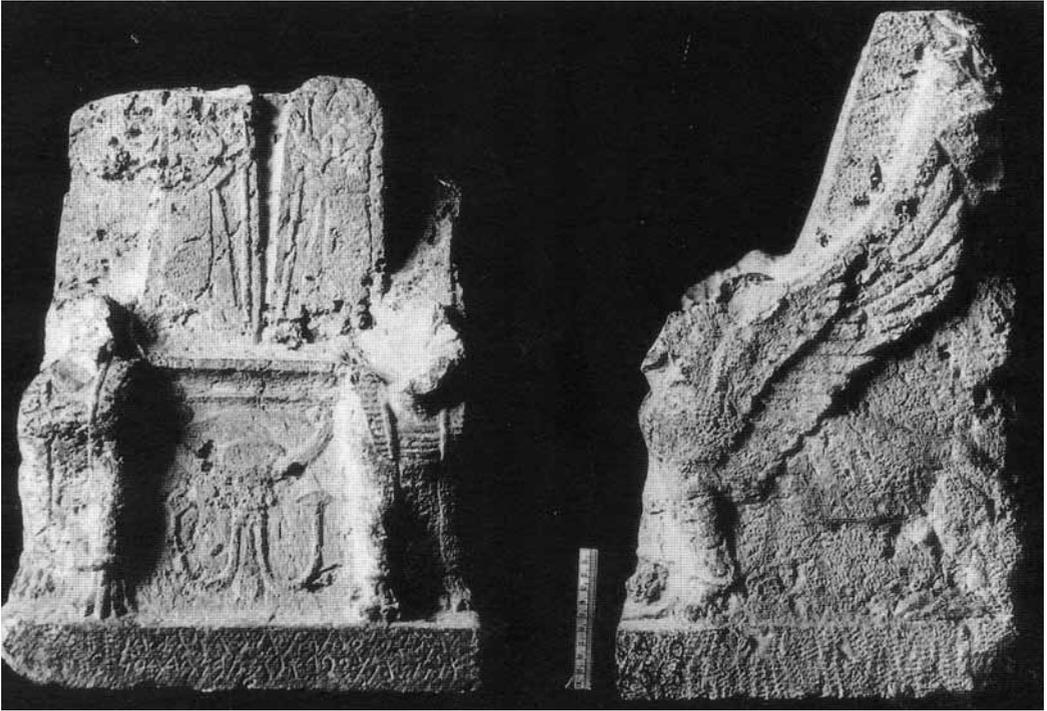
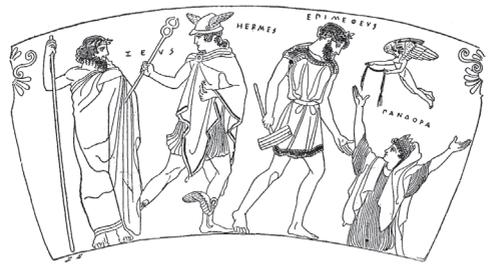


Fig. 3. Trône d'Astarté de la région de Tyr (BONNET 1996).



Fig. 4. Couvercle du sarcophage d'Ahiram de Byblos (PORADA 1973, Fig. 4).



Gli autori

Gli autori

Valeria Andò

È professore ordinario di Lingua e Letteratura greca presso il Dipartimento Aglaia della Facoltà di Lettere di Palermo. Dopo avere dedicato le sue prime ricerche a Luciano di Samosata, i suoi studi si sono orientati verso aspetti diversi della cultura e del pensiero della Grecia antica, con un'attenzione specifica nei confronti della medicina ippocratica e della rappresentazione sociale del femminile. Del *Corpus hippocraticum* ha pubblicato l'edizione commentata del *De natura muliebri* (Milano 2000). La sua ultima monografia è *L'ape che tesse. Saperi femminili nella Grecia antica*, Roma 2005. Fondatrice e direttrice fino al 2007 del Centro Interdipartimentale "Forme di produzione e trasmissione del sapere nelle società antiche e moderne" (CISap), ha curato anche i volumi *Saperi bocciati. Riforma dell'istruzione, discipline e senso degli studi*, Roma 2002, e (con G. Nicolaci) *Processo alla Prova. Modelli e pratiche di verifica dei saperi*, Roma 2007. Negli ultimi anni ha rivolto i suoi interessi verso i modi di narrazione, rappresentazione e valutazione etica della violenza.

Corinne Bonnet

È professoressa di Storia Greca all'università di Toulouse Le Mirail, dirige l'équipe PLH-ERASME e il Master "Sciences de l'Antiquité". È membro della redazione delle riviste *Anabases. Traditions et réception de l'Antiquité*, *Studi epigrafici e linguistici sul Vicino Oriente antico* e *Mythos*. Ha pubblicato una monografia dal titolo *Melqart. Mythes et rites de l'Héraclès tyrien en Méditerranée* (1988) e un volume su *Astarté* (1996). Sta attualmente curando, con tre monografie finora pubblicate, l'edizione della corrispondenza scientifica di Franz Cumont (1997, 2005, 2007) ed è responsabile della riedizione delle sue opere principali (*Les religions orientales dans le paganisme romain*, 2006).

Gian Franco Chiai

Si è laureato a Roma con D. Musti in Storia Greca, dove ha conseguito nel 2002 il dottorato di ricerca in Storia Antica. Dal 2003 al 2004 ha lavorato presso il seminario di Filologia Classica dell'università di Tubinga; dal 2004 al 2007 ha collaborato presso l'istituto di Storia Antica ed Epigrafia dell'università di Heidelberg. Dall'ottobre 2007 lavora presso il seminario di Storia Antica dell'Università di Francoforte. I suoi interessi di ricerca si concentrano sulle tradizioni mitiche arcaiche e sulla comunicazione religiosa nell'oriente romano.

Françoise Frontisi-Ducroux

È sous-directeur al Collège de France e membro del Centre Louis Gernet. Le sue ricerche si concentrano su molteplici aspetti del pensiero e della religione greci e sull'analisi dei miti. Le sue opere principali, per lo più tradotte anche in italiano, sono: *Dédale: mythologie de l'artisan en Grèce ancienne* (1975); *Le Dieu-masque, une figure du Dionysos d'Athènes* (1991); *Du masque au visage: aspects de l'identité en Grèce ancienne* (1995); con Jean-Pierre Vernant: *Dans l'œil du miroir* (1997); con Paul Veyne et François Lissarrague *Les Mystères du gynécée* (1998); *L'ABC-daire de la mythologie* (1999); *L'Homme-cerf et la femme araignée: figures grecques de la métamorphose* (2003).

Rosalia Marino

È professore ordinario di Storia Romana presso il Dipartimento di Beni Culturali della Facoltà di Lettere dell'Università degli Studi di Palermo. È coordinatrice del Dottorato di ricerca in Storia della Sicilia e del Mediterraneo antico e dirige la rivista di storia antica *Hormos*. Le sue ricerche si concentrano sulla ricostruzione di contesti sociali ed economici con particolare riferimento alla Sicilia romana, dall'età repubblicana alla tarda antichità. Tra le sue ultime pubblicazioni *Simboli e potere tra mito e storia in Antico e Moderno* (a cura di G. Barone - L. Figurelli, 2007), *Gli Ebrei in Diodoro in Thalassa 3* (2006) e *Città di Sicilia tra violenza e consenso nell'età delle guerre romano-puniche in Hormos 8* (2006).

Francesco Massa

Si è formato all'Università di Pavia nell'ambito degli studi di Drammaturgia e Letteratura greca. È allievo della Scuola Internazionale di Alti Studi della Fondazione San Carlo di Modena e collabora con il Centro di Ricerca sul Teatro Antico (C.R.I.M.T.A.) dell'Università di Pavia. Si occupa di dionisismo e dell'intreccio di letteratura, religioni e tradizioni che nel nome di Dioniso si produce nell'antichità. Ha pubblicato: *Conoscenza e riconversione del dionisismo in Clemente Alessandrino*, in A. Beltrametti (a cura di), *Studi e materiali per le Baccanti di Euripide*, Pavia 2007, 217-250; *Étrangères et pèlerines: quel monde pour les femmes phéniciennes?* (*Euripide, Phéniciennes 202-260*), in I. Milliat-Pilot (éd.), *Texte du Monde-Monde du Texte*, Grenoble, in c.d.s.

Marcel Meulder

È professore di lingue antiche presso l'Université Libre de Bruxelles e tiene dei corsi presso la Faculté ouverte des

Gli autori

Religions et des Humanismes Laïques di Charleroi. Collabora con la rivista *Latomus* ed è autore di numerosi saggi. Tra i più recenti: *Les trois fonctions dans Phèdre, Fable, III, 18* (2006); *Le platane de Jules César (Martial, XI, 61)* (2006); *La vestale Tuccia ou l'eau du crible: une ordalie indo-européenne*, (2006); *Sémiramis, un Tarquin en Arménie* (2006); *Lug et Gustasp: des similitudes irano-celtiques* (2007); *Frontin, Stratagèmes, 3, 2, 1: Domitius Calvinus ou Sextius caluinus?* (2007); *Zahhak et Amulius: des convergences irano-romaines*, (2007); *Florus, 2, 30, 5-6: trois peuples germaniques fonctionnels* (2007).

Colette Nieri

È dottoranda all'Università di Ginevra, dove svolge una tesi di ricerca su Raffaele Pettazzoni e i suoi studi sulle origini dell'idea di Dio, sotto la direzione di Paolo Xella e Philippe Borgeaud. Si è laureata in Storia delle religioni con una tesi sul Buddhismo in Italia all'Università di Pisa, dove dal 2006 è cultrice della materia. Ha curato il volume *Tabù, miti e società* (Napoli 2007), edizione delle dispense su "Economia e religione" redatte da Angelo Brelich. È membro del "Gruppo di Contatto per lo studio delle religioni mediterranee" del C.N.R. Lavora attualmente al progetto, finanziato dallo stesso Ente, *Fondamentalismi antichi e moderni nel mondo mediterraneo*.

Roberta Runza

Ha studiato presso l'Università degli Studi di Messina, discutendo una tesi di laurea sulle tipologie rituali demetriache in Magna Grecia, ambito di ricerca di cui continua ad occuparsi. Abilitata all'insegnamento delle discipline letterarie negli Istituti di istruzione secondaria di I e II grado, è attualmente docente di lettere presso l'Istituto superiore IPSIA "Aleotti - Don Minzoni" di Argenta (FE).

Valerio Salvatore Severino

Laureatosi con Dario Sabbatucci e Marco Maria Olivetti, ha conseguito un dottorato di ricerca in "Storia religiosa" presso l'Università degli Studi di Roma "La Sapienza", dove attualmente collabora con il dipartimento di studi storico-religiosi. Specializzatosi nel campo della storia degli studi, in particolare del '900 italiano, ha prodotto vari saggi scientifici su riviste quali *Studi e materiali di storia delle religioni*, *Storiografia*, *Studi storici*, *La cultura*, *Nuovi argomenti*. È membro dell'Associazione Internazionale Ernesto de Martino e della Società italiana di Storia delle religioni e collabora con l'Accademia Nazionale dei Lincei.

Darja Šterbenc Erker

Ha conseguito un *Diplôme d'Études Approfondies* all'École des Hautes Études en Sciences Sociales a Parigi e un dottorato di ricerca presso l'università di Ljubljana. Nel luglio del 2007 ha discusso, presso l'università di Erfurt, una tesi di abilitazione dal titolo *Religiöse Rollen der römischen Frauen in ‚griechischen‘ Ritualen*. Le sue ricerche si concentrano principalmente sulla religione romana e in particolare sul ruolo della donna. Tra le sue ultime pubblicazioni, ancora in corso di stampa: *Religiöse Universalität und lokale Tradition: Rom und das Römische Reich*, in: J. Rüpke (Hrsg.) *Abschlusskolloquium des SPP 1080 "Römische Reichsreligion und Provinzialreligion"*(2008); *Der römische Totenkult und die Argei-Feier bei Ovid und Dionysios von Halikarnass*, in: J. Rüpke, J. Scheid (Hrsg.) *Bestattungsrituale und Totenkult/Rites funéraires et culte des morts: Regional differences, translocal exchange, imperial trends* (2008); *Das antiquarische Wissen und das exemplum der confarreatio-Ehe (Ov. fast., Dion. Hal. ant. rom.)*, in: G. Schörner, D. Šterbenc Erker, (Hrsg.) *Medien religiöser Kommunikation im Imperium Romanum* (2008).